

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.  
N° 3096 /A.I.

Objet:  
Bibliothèques publiques  
pour indigènes.-



Astrida, le 9 novembre 1950.-

Monsieur le Directeur,

Suite à votre lettre n°1275/A0/Bibl. en date du 5 octobre 1950, j'ai l'honneur d'accuser réception des ouvrages destinés à la Bibliothèque Publique pour indigènes d'Astrida, dont la liste était reprise dans votre n°840/A0 du 3 juillet 1950.

Pour l'Administrateur Chef de Territoire,  
L'Administrateur Territorial Assistant,  
J.KIRSCH,

Monsieur le Directeur des A.I.M.O.

à USUMBURA.-

